

Infections urinaires chez la personne âgée

Information à destination des familles

La santé et le bien-être de votre proche sont notre priorité. Les infections urinaires sont particulièrement fréquentes. Il est important de bien comprendre comment nous les traitons et comment nous agissons pour les prévenir.

1 Votre proche présente des symptômes d'infection urinaire :

- ⇒ Brûlures ou douleurs en urinant 
- ⇒ Besoin d'uriner très fréquemment 
- ⇒ Douleurs dans le bas du ventre ou du dos 
- ⇒ Fièvre 
- ⇒ Apparition d'une confusion ou modification du comportement 

Le diagnostic sera posé par le médecin qui prescrira (si nécessaire) une analyse d'urine (ECBU).

 La bandelette urinaire n'est pas recommandée chez la personne âgée.

⚠ Si le diagnostic d'infection urinaire est confirmé, un antibiotique sera prescrit par le médecin selon les antécédents de votre proche et les résultats de l'ECBU.

2 Les urines sont foncées ou malodorantes :

Il arrive que l'urine soit plus foncée ou ait une odeur forte. Cela peut sembler inquiétant, mais en l'absence d'autres symptômes évoquant une infection, cela traduit le plus souvent une hydratation insuffisante.

Il n'est pas utile dans ce cas de faire des analyses d'urine 

⚠ Les urines foncées ou malodorantes, sans autre signe, ne justifient pas un traitement antibiotique.

⚠ L'utilisation inutile d'antibiotiques peut entraîner des effets secondaires (troubles digestifs, allergies...) et favoriser le développement de résistances aux antibiotiques. 

3 Notre stratégie pour prévenir les infections urinaires :

Nos équipes mettent en place des mesures simples mais efficaces au quotidien pour limiter les risques d'infection :

- ⇒ Favoriser une bonne hydratation (boire régulièrement tout au long de la journée) 
- ⇒ Maintenir un transit intestinal régulier (éviter la constipation) 
- ⇒ Encourager une miction régulière (uriner sans attendre trop longtemps) 

⚠ Les antibiotiques ne constituent pas un traitement préventif (sauf dans certains cas exceptionnels, vus avec l'infectiologue).

L'équipe de soins reste à votre disposition pour toute question ou inquiétude concernant les soins prodigués à votre proche.